

La Prairie, le jeudi 26 août 2010

Deuxième communication destinée aux parents des élèves de l'école Plein-Soleil

Les membres du personnel de la nouvelle école Plein-Soleil seront heureux d'accueillir vos enfants comme prévu le mardi 7 septembre prochain.

Toutefois, puisque l'accès routier vers l'école via la rue Douvaine ne sera pas encore complété avant les deux prochaines semaines, la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) doit mettre en place un système de transport spécial mais temporaire pour amener tous les élèves, sans exception, par autobus à l'école Plein-Soleil, et ce, via la voie de service de l'autoroute 30 à La Prairie.

Veuillez noter que l'accès à l'école par la voie de service de l'autoroute 30 sera réservé prioritairement aux autobus scolaires et aux membres du personnel de l'école Plein-Soleil étant donné que des travaux d'aménagement extérieur seront encore en cours. Ces mesures extraordinaires sont donc mises en place afin d'assurer la sécurité de vos enfants au moment de leurs déplacements en direction ou en provenance de l'école. Pour toute situation particulière et exceptionnelle concernant le transport de vos enfants, veuillez communiquer avec le secrétariat de l'école au numéro 514 380-8899, poste 4151.

Par ailleurs, vous trouverez ci-dessous des informations concernant le système de transport spécial, et ce, en fonction de la situation de vos enfants :

Situation 1 – Vos enfants ne sont habituellement pas admissibles au transport scolaire (statut marcheur)

Vous recevrez dans la semaine du 30 août un avis vous indiquant le parcours d'autobus, l'horaire ainsi que l'arrêt où vos enfants devront se rendre pour prendre l'autobus scolaire qui le mènera vers l'école Plein-Soleil et le ramènera à votre lieu de résidence après l'école. Ce système de transport spécial aller-retour pour les élèves qui ne sont habituellement pas admissibles au transport scolaire sera mis en place à compter du mardi 7 septembre.

Par conséquent, durant cette période exceptionnelle, vos enfants devront apporter un lunch et dîner à l'école.

Situation 2 – Vos enfants sont inscrits au service de garde le matin et le soir

Le service de garde matin et soir sera temporairement disponible au Complexe Roméo-Patenaude, et ce, à compter du mardi 7 septembre. Vous devrez donc y amener vos enfants entre 6 h 45 et 7 h 20 le matin et vous pourrez venir les chercher entre 15 h 20 et 18 h le soir.

Des autobus scolaires amèneront tous les élèves qui fréquentent le service de garde directement à l'école Plein-Soleil pour le début des classes et les ramèneront directement au Complexe Roméo-Patenaude dès que les cours seront terminés. Les éducatrices de vos enfants les accompagneront lors des trajets aller-retour en autobus.

Situation 3 – Vos enfants sont admissibles au transport scolaire

Le service de transport scolaire régulier sera disponible dès le mardi 7 septembre pour tous les élèves admissibles. Vous devriez recevoir entre le 30 août et le 3 septembre un avis indiquant le numéro de parcours d'autobus de vos enfants, l'horaire et l'arrêt auquel ils devront se rendre à compter du 7 septembre.

Si vous n'avez pas reçu l'avis le vendredi 3 septembre, veuillez nous contacter au 514 380-8347.

Nous sommes désolés des désagréments que peut vous occasionner cette situation exceptionnelle et vous rappelons que ces mesures temporaires sont mises en place afin d'assurer la sécurité de tous les élèves de l'école. Aussitôt que nous saurons à quel moment l'accès routier à l'école Plein-Soleil via la rue Douvaine sera pleinement fonctionnel et sécuritaire, nous vous en aviserons.

Pour toute question additionnelle concernant le système de transport spécial mis en place pour tous les élèves de l'école, veuillez communiquer avec le secrétariat de l'école au numéro 514 380-8899, poste 4151.

Service de garde de dépannage au Complexe Roméo-Patenaude

Si vous avez inscrit vos enfants au service de garde de dépannage disponible au Complexe Roméo-Patenaude (135, chemin Haendel à Candiac) du mardi 31 août au vendredi 3 septembre inclusivement, les éducatrices accueilleront vos enfants à compter de 6 h 45 le 31 août. Pour toute question additionnelle concernant le service de garde de dépannage ou pour y inscrire vos enfants, veuillez communiquer avec l'école Plein-Soleil au numéro 514 380-8899, poste 4159.

Comment obtenir des informations

Nous vous invitons à consulter régulièrement le blogue de la directrice de l'école Plein-Soleil, madame Monique Limoges, à cette adresse <http://pleinsoleil.eklablog.com> afin d'obtenir les informations les plus récentes au sujet du service de garde de dépannage, de la rentrée scolaire et du système de transport spécial.

Nous vous remercions à nouveau de votre compréhension et de votre collaboration.



Marie-Louise Kerneis
Présidente du conseil des commissaires



Michelle Fournier
Directrice générale